



Chère adhérente, cher adhérent,

L'année 2018 se termine et c'est déjà le moment des premiers bilans. D'emblée, je peux vous confier que je suis un président satisfait. Satisfait de l'activité de l'ANCRE en général et de la place qu'occupe notre Club dans son espace institutionnel et auprès de ses partenaires. Pour mémoire, l'ANCRE a été citée plusieurs fois lors d'un récent Conseil Départemental, pour son dynamisme et sa présence dans les réalisations de ce niveau.

Premier objet de satisfaction : sur le plan sportif, même s'ils ne sont pas encore suffisamment nombreux, nos régatiers sont actifs et performants tant dans les courses sur l'Erdre (Trophées Ancr'Erdre et Bretécher...) qu'en mer, dans les séries Vaurien, Micro, et dans les épreuves telles la Course Croisière des Ports Vendéens ou les Championnats Nationaux en Corsaire, J80 ...

Deuxième objet de satisfaction : au fil de l'année, les fidèles de la Voile Loisir se sont fédérés autour de leur nouveau responsable pour la sortie Club annuelle en petite rade de Brest. Un programme plus étoffé en 2019 est en cours d'élaboration pour conquérir de nouveaux amateurs, déjà sur l'Erdre en attendant le rendez-vous bisannuel de la Semaine du Golfe.

Troisième objet de satisfaction : les « Tamalous » prennent plaisir à naviguer un mardi par quinzaine, accompagnés d'adeptes de la régates pour « mieux se tirer la bourre ». Ces rendez-vous nautiques ne les empêchent pas de répondre présents dans toutes les activités d'infrastructure de la Base. Encore merci à eux.

Quatrième objet de satisfaction : en lien avec les Fédérations de HandiVoile et du Sport Adapté, la Voile Solidaire propose, les mercredis et samedis, aux personnes porteuses de handicap de naviguer en Skellig sur les bassins de l'Erdre. Pour maintenir haut son effectif d'abonnés adressés par nos établissements partenaires, la Voile Solidaire recherche de nouveaux bénévoles accompagnateurs.

Cinquième objet de satisfaction : après sept ans de fonctionnement, l'Ecole de Voile donne aussi entière satisfaction, d'une part avec la Voile Scolaire au profit des écoles primaires de La Chapelle sur Erdre et de quelques communes voisines; d'autre part avec l'Ecole des adhérents qui, dès la vitrine associative Capellia, « a fait le plein d'inscriptions », école où adolescents et adultes se côtoient pour apprendre et se perfectionner. Un projet de Voile Sportive pour porteurs de handicap est en réflexion.

Aucune de toutes ces activités, opérations Portes Ouvertes, Rendez-Vous de l'Erdre, ne pourrait se réaliser sans l'esprit associatif et l'implication des bénévoles qui prévalent à l'ANCRE. Pour preuve, votre présence à la réunion d'information du samedi 15 décembre où huit adhérents se sont portés candidats au prochain renouvellement de notre Conseil d'Administration qui assure la pérennité de notre Club. Merci donc à toutes et tous.

Associé au CA de l'ANCRE, je vous donne rendez-vous pour d'autres aventures sur l'eau et sur la Base, sans oublier l'Assemblée Générale qui aura lieu traditionnellement le dernier dimanche de janvier, soit le 27 prochain. D'ici-là, acceptez tous mes meilleurs vœux pour 2019.

VIGNAULT Christian
Président de l'ANCRE